

Handicap et racisme : n°1 des discriminations

Les Carolos pourront se rendre dans leur région pour dénoncer des problèmes de discrimination

Le Centre interfédéral pour l'égalité des chances change de nom et devient Unia. De plus, quatre nouvelles antennes vont être créées très prochainement en Wallonie. L'une d'entre elles ouvrira à Charleroi ! Le Carolo pourra ainsi directement signaler les problèmes de discrimination. Dans la région, les critères les plus fréquemment rapportés de discrimination sont le handicap et le racisme dans l'enseignement et le travail.

Ne dites plus Centre interfédéral pour l'égalité des chances, mais Unia. C'est nouveau depuis ce lundi, c'est plus simple et apparemment, cela fonctionnera mieux. « On s'est rendu compte que les gens avaient vraiment du mal à retenir le nom de notre service. C'était long et compliqué. Unia, ça renvoie au message que chaque personne est unique. Le processus de discrimination s'enclenche car on oublie cela. On doit voir une personne et pas 'un juif', un 'noir', un 'homosexuel', un 'handicapé'. On doit arrêter d'assigner les gens à des groupes. On est unis contre les discriminations », a déclaré le directeur de l'Unia, Patrick Charlier.

Dans le Hainaut, le centre a reçu 85 signalements de personnes victimes de discrimination en 2015.

Dans le Hainaut et à Charleroi, deux secteurs sont particulièrement touchés par les discriminations : l'enseignement (31 % des signalements) et l'emploi (26 % des signalements).

C'est en tout cas à ce niveau que

Deux secteurs touchés : l'enseignement (31%) et l'emploi (26%)

l'Unia enregistre le plus de signalements. En 2015, 20 personnes ont signalé avoir subi des discriminations dans leur emploi. 24 autres dans l'enseignement.

Dans tous ces domaines ne sont évidemment pas compris tous les signalements de discrimination via les médias et via internet. « Car c'est impossible à localiser dans une région en particulier et donc ce sont des dossiers à part », explique le directeur.

Au niveau de l'enseignement, on constate beaucoup de dossiers de discrimination envers les personnes souffrant d'un handicap. Ce sont les enseignants parfois, mais surtout les étudiants. Tant au niveau primaire que secondaire ou supérieur. « Ce sont surtout des problèmes au niveau des aménagements. Par exemple, les dyslexiques et dyscalculiques peuvent passer des examens particuliers car c'est reconnu comme un handicap. Ça ne coûte pas plus cher mais les écoles ne le font pas toujours. Alors, nous intervenons pour en discuter avec eux », continue Patrick Charlier. Dans l'enseignement, il y a également les discriminations au niveau du port de signes religieux, comme le foulard.

LE HARCÈLEMENT AUSSI

En deuxième position, il y a l'emploi. « Ce sont là souvent des refus d'embauche pour un critère de handicap ou de racisme. Mais aussi en cours d'emploi quand les personnes sont stigmatisées ou font l'objet d'un harcèlement. Par exemple, les personnes homosexuelles », conclut Patrick Charlier. ●

ALINE WUILLOT

DISCRIMINATION PAR CRITÈRE

Handicap	31
Raciaux	23
Conviction religieuse / philosophique	10
Orientation sexuelle	6
État de santé actuel ou futur	5
Âge	4
État civil	3
Fortune	2
Caractéristique physique	1
Total des dossiers	85

Un nouveau point à Charleroi

Quatre antennes créées, dont une à Charleroi !

Le Centre pour l'égalité des Chances ouvrira, avant le début de l'été, quatre nouvelles antennes locales en Wallonie. L'une d'elles se situera au centre de Charleroi ! « On ne sait pas encore où exactement, mais ce sera dans le centre ou bien près de la gare. C'est ce qui est visé », a déclaré la responsable de ces antennes locales, Lara Kotlar. Actuellement, les bureaux du Centre se situent à Bruxelles. « Mais nous avons décidé de renfor-

cer les contacts locaux car c'est ce qui est intéressant dans ce que nous prônons. Nous avons donc séparé le territoire wallon en 4 zones : la Wallonie picarde jusqu'au Centre, le Brabant wallon jusqu'au Sud Hainaut, Namur, Huy-Waremme et le Luxembourg et enfin, Liège et Verriers. Ces zones correspondent aux 9 bassins de vie que nous avons regroupés pour obtenir 4 zones de plus ou moins 900.000 habitants chacune ».

Une personne sera donc chargée, directement sur place, d'accueillir les citoyens désireux de faire part d'une discrimination. Le contact direct est quelque chose qui est extrêmement important. « Nous avons remarqué que proportionnellement, il y a beaucoup plus de signalements de discrimination à Bruxelles, là où se trouvent actuellement nos bureaux, qu'en Wallonie. Ça prouve bien que la proximité est importante », explique Lara Kotlar.

Actuellement, pour éviter de devoir se rendre à Bruxelles, les gens pouvaient se présenter dans les Espaces Wallonie qui relayaient l'information. Mais il leur était alors conseillé de prendre contact avec le Centre. « Les gens devaient revenir de toute façon vers nous et nous travaillons très fort avec la négociation. Donc nous allons sur place et nous privilégions d'abord la discussion avec les parties pour comprendre le problème et voir si ce

n'est pas une mauvaise interprétation ou autre ».

Dorénavant, les citoyens pourront directement aller près de chez eux. « De plus, les 4 travailleurs que nous avons recrutés expressément connaissent bien les régions où ils ont été affectés. C'est un atout de connaître la sensibilité de chaque lieu ».

Et ces antennes locales pourront également être sollicitées par les pouvoirs locaux, les écoles, les associations, etc. afin de faire de la sensibilisation, de la prévention, des formations et autres. « Mais ce sera uniquement sur demande pour qu'on puisse adapter au mieux nos interventions », précise la responsable.

Pour la zone comprenant Charleroi, deux permanences seront également créées, une du côté de Thuin et l'autre du côté de Louvain-la-Neuve. ●

A.W.

Témoignage de Mohamed : « On fait semblant de nous tirer dessus dans la rue ! »

« Je suis inquiet de l'augmentation de l'islamophobie », écrivait Mohamed (prénom d'emprunt), originaire de Marcienne, à l'Unia. « Mon épouse a été victime à 2 reprises d'intimidation et de menaces par des agents du secteur public. Le premier auteur des faits fut une conductrice du TEC qui nous a mimé le geste de nous tirer dessus et ensuite se faire le signe de croix alors que nous étions dans notre voiture. Une plainte a été déposée à police locale de Marcienne. J'ai été stupéfait d'apprendre que le TEC avait demandé à la police de ne pas prendre ma plainte, ce que la police s'est refusé de faire et a tout de même enregistré ma plainte.

Aujourd'hui, en revenant du travail, mon épouse m'a fait part d'un fait similaire qu'elle a subi. Je vous décris ce que mon épouse m'a relaté : l'événement

s'est déroulé à hauteur de mon domicile où mon épouse nettoyait le bas de porte. Le conducteur (apparemment avec un bonnet noir) d'une ambulance qui passait dans la rue vers 14h30-14h40 a également fait le même geste, celui de lui tirer dessus.

Choqué par ce qui vient d'arriver je téléphone au 100 et ils m'ont conseillé de prendre contact avec le commandant de la caserne des pompiers de Charleroi.

Je me suis dès lors rendu à la ca-

serne des pompiers de Charleroi qui m'ont aimablement accueilli, et à qui j'ai relaté les faits. Le sous officier s'est étonné des faits car leur équipe ne porte pas de bonnet et de plus, ce n'est pas le genre de l'équipe ».

À travers ce message à l'Unia, Mohamed espère surtout faire part de ces comportements déplacés. Il le dit lui-même : « En

espérant qu'il ne faille pas attendre un drame pour éveiller les consciences... Il faut les dénoncer dès à présent et solliciter toutes les forces vives pour combattre cette montée de l'islamophobie. De plus, je pense que les politiciens doivent avoir le courage de le dénoncer mais aussi exercer leur devoir moral ». ●